Circuit des Croix à Melay

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Marchez à la découverte de la petite commune de Melay, vous passerez par le Jardin du Curé, la Collégiale Saint-Martin dont il reste des ruines mais qui est également chargée d'histoire et profitez, en milieu de parcours, d'un moment de détente à l'Étang de Coulvée à Chemillé.

Randonnée n°4325982

Durée :	5h25	**Difficulté :**	Moyenne
Distance :	18.14km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	72m	**Activité :**	A pied
Dénivelé négatif :	73m		
Point haut :	136m	**Commune :**	Melay (49120)
Point bas :	79m		

Description

Stationnez sur le parking de la mairie et rejoignez le totem de départ à proximité de l'arrêt de bus.
Suivre le balisage Bleu.

(**D/A**) Empruntez la Rue des Sports, puis tournez à droite après la Salle des Loisirs jusqu'au jardin du Curé.

(**1**) Au milieu du jardin, prenez à gauche sur le sentier enherbé, allez tout droit environ 250 m. Au bout, tournez à gauche, traversez la Place Joachim du Bellay et tournez à droite quand vous arrivez dans la Rue Cathelineau. Poursuivez jusqu'au carrefour.

(**2**) Tournez à gauche dans le Chemin de la Bretonnerie que vous suivez jusqu'à la D756. Traversez-la **prudemment**. Laissez à gauche le hameau de La Boulaie, ignorez les chemins à droite et continuez tout droit jusqu'à l'intersection.

(**3**) Tournez à gauche à 90°. 300 m plus loin, le chemin bifurque vers la droite. Ensuite virez à gauche jusqu'à la Gourdoire. Tournez à droite juste avant le corps de ferme, puis traversez le hameau de la Gastée. Continuez entre les champs jusqu'à la route goudronnée.

(**4**) Au croisement en T, prenez à gauche puis filez tout droit jusqu'au carrefour et prenez en face le chemin de terre. Continuez pendant environ 800 m jusqu'au croisement en croix.

(**5**) Dirigez-vous à gauche jusqu'à la Meltière. Après l'avoir traversée, tournez à gauche en suivant le Ruisseau de Chizé. Traversez ensuite la Petite Balerie pour atteindre un carrefour.

(**6**) Tournez à droite au croisement en T et poursuivez entre les champs. Vous vous trouvez à proximité de l'entrepôt Gémo. Empruntez le chemin du Noyer sur votre droite puis traversez le lieu-dit Le Noyer. Longez le Ruisseau de Chizé jusqu'au bourg de Chemillé. Traversez la Rue de la Quintaine pour aller, par le passage à gauche, rejoindre l'Avenue du Général de Gaulle.

(**7**) Traversez l'avenue **prudemment** et dirigez-vous en face dans la Rue de Racapé. Empruntez-la, tournez à gauche dans la Rue de Rieux, puis de nouveau à gauche dans la Rue du Prieuré et encore à gauche dans la Rue du Chapitre.

Points de passages

D/A **Parking de la Mairie**
N 47.182562° / O 0.697012° - alt. 119m - km 0

1 **Jardin du Curé**
N 47.181701° / O 0.695761° - alt. 123m - km 0.18

2 **La Bretonnerie**
N 47.18077° / O 0.691229° - alt. 125m - km 0.68

3 **Intersection**
N 47.188766° / O 0.682369° - alt. 108m - km 1.93

4 **Croisement en T**
N 47.202723° / O 0.68711° - alt. 102m - km 4.03

5 **Croisement en X direction la Meltière**
N 47.205139° / O 0.702928° - alt. 99m - km 5.28

6 **Croisement en T**
N 47.200266° / O 0.70969° - alt. 92m - km 6.43

7 **Avenue du Général de Gaulle**
N 47.206274° / O 0.725643° - alt. 81m - km 8.22

8 **Rue Nationale direction Coulvée**
N 47.205719° / O 0.728107° - alt. 85m - km 8.5

9 **Coissin**
N 47.196788° / O 0.740751° - alt. 88m - km 9.95

10 **Croix de Belle Tête**
N 47.18812° / O 0.728718° - alt. 94m - km 11.39

11 **L'Étang**
N 47.174665° / O 0.727906° - alt. 115m - km 13.15

12 **Départementale 65**
N 47.173828° / O 0.70835° - alt. 123m - km 14.68

13 **Bellevue**
N 47.170756° / O 0.696254° - alt. 132m - km 15.79

14 **Croix**

Copie, vente et diffusion interdites - 84fvNWLQ

(**8**) Arrivé à la Rue Nationale, traversez en face vers la Rue des Prés un peu sur votre gauche. Suivez-la jusqu'à l'entrée du Camping de Coulvée. Continuez par le Chemin de Coulvé tout droit jusqu'au Stop à Coissin.

(**9**) À Coissin, dirigez-vous à gauche jusqu'à rejoindre la D160, la traverser. **Attention traversée dangereuse, soyez vigilants** . Traversez alors le GAEC de la Bouchetière et filez tout droit sur environ 1 km jusqu'à la Croix de Belle Tête après l'étang

N 47.180754° / O 0.699368° - alt. 114m - km 17.16

D/A **Parking de la Mairie**
N 47.182562° / O 0.697011° - alt. 119m - km 18.14

(**10**) Tournez à droite puis continuer tout droit en quittant la route dans le virage à gauche qui suit. Serrez à gauche et empruntez le sentier à main gauche jusqu'au hameau de l'Étang.

(**11**) Traversez le hameau. Continuez vers la Charpenterie et la SARL Volaille Froger puis la Drajonnerie et son étang jusqu'à atteindre la D65.

(**12**) Traversez la route **prudemment** et tournez à droite sur une cinquantaine de mètres. Empruntez le chemin du Bout du Monde sur votre gauche puis, derrière les maisons et engagez-vous sur le sentier à droite à travers champs qui vous mène au carrefour avant le lieu-dit Bellevue.

(**13**) Empruntez la route sur votre gauche et traversez Bellevue vers le Nord. Après un large virage à gauche restez à gauche et retrouvez le sentier Rouge de Melay et le Jaune de Cossé d'Anjou pour rejoindre le point de départ. Longez la route goudronnée puis à la bifurcation tournez à gauche jusqu'à la Rue Lucien Thomas. Empruntez-la jusqu'à la Croix

(**14**) Quittez la Rue Lucien Thomas et continuez tout droit par le Bocage, puis tournez directement à droite à travers champs, juste avant la sortie de Melay. Empruntez l'allée entre les deux étangs puis longer la rive à droite et rejoignez la Rue des Sports et le totem de départ à proximité de l'arrêt de bus (**D/A**).

Informations pratiques

A proximité

Le Jardin du Curé : c'est un jardin très ancien qui a longtemps répondu aux besoins de la cure et des religieux qui y vivaient, jusqu'en 1970 où une partie a été mise à disposition des habitants. Partiellement abandonné, il a pu retrouver son visage d'antan depuis 2004 : il est aujourd'hui agréable au milieu du potager, des fleurs ornementales, buis...

La Chapelle des Martyrs : Les habitants ont voulu conserver la mémoire des martyrs de 1794. En 1874, ils entreprennent la fouille du fossé qui leur a servi de fosse commune. Les ossements trouvés sont placés dans un tombeau qui est placé provisoirement dans le bas de l'église. En 1875, on bâtit, dans le cimetière, la chapelle des Martyrs pour y mettre leurs reliques. En 1978 est érigé, sous un des châtaigniers témoin du drame, un calvaire à la mémoire des martyrs.

Randonnée la Coulée Verte : Cette balade est une immersion naturelle en plein coeur de Chemillé. Elle invite les marcheurs à longer l'Hyrôme, dont la vallée est désormais classée Espace Naturel Sensible de l'Anjou. En route, ne manquez pas quelques éléments remarquables du patrimoine local, à commencer par l'église romane du XIIe siècle et ses fresques médiévales restaurées, les vestiges d'anciens remparts, le Pont Greneau, etc...
Boucle de 5,4km - Départ à l'église romane Notre-Dame (place Notre-Dame)

Étang de Coulvée : À l'emplacement du moulin de Jumeau et de son bief, une réserve d'eau a été créée en 1954 pour approvisionner la ville. Aujourd'hui inutilisée, la retenue du barrage a permis l'installation d'un terrain de camping et d'une base de loisirs agréable, avec baignade surveillée en période estivale.
Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-croix-a-melay/

En savoir plus : *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*
Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : https://www.osezmauges.fr/

Copie, vente et diffusion interdites - 84fvNWLQ

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

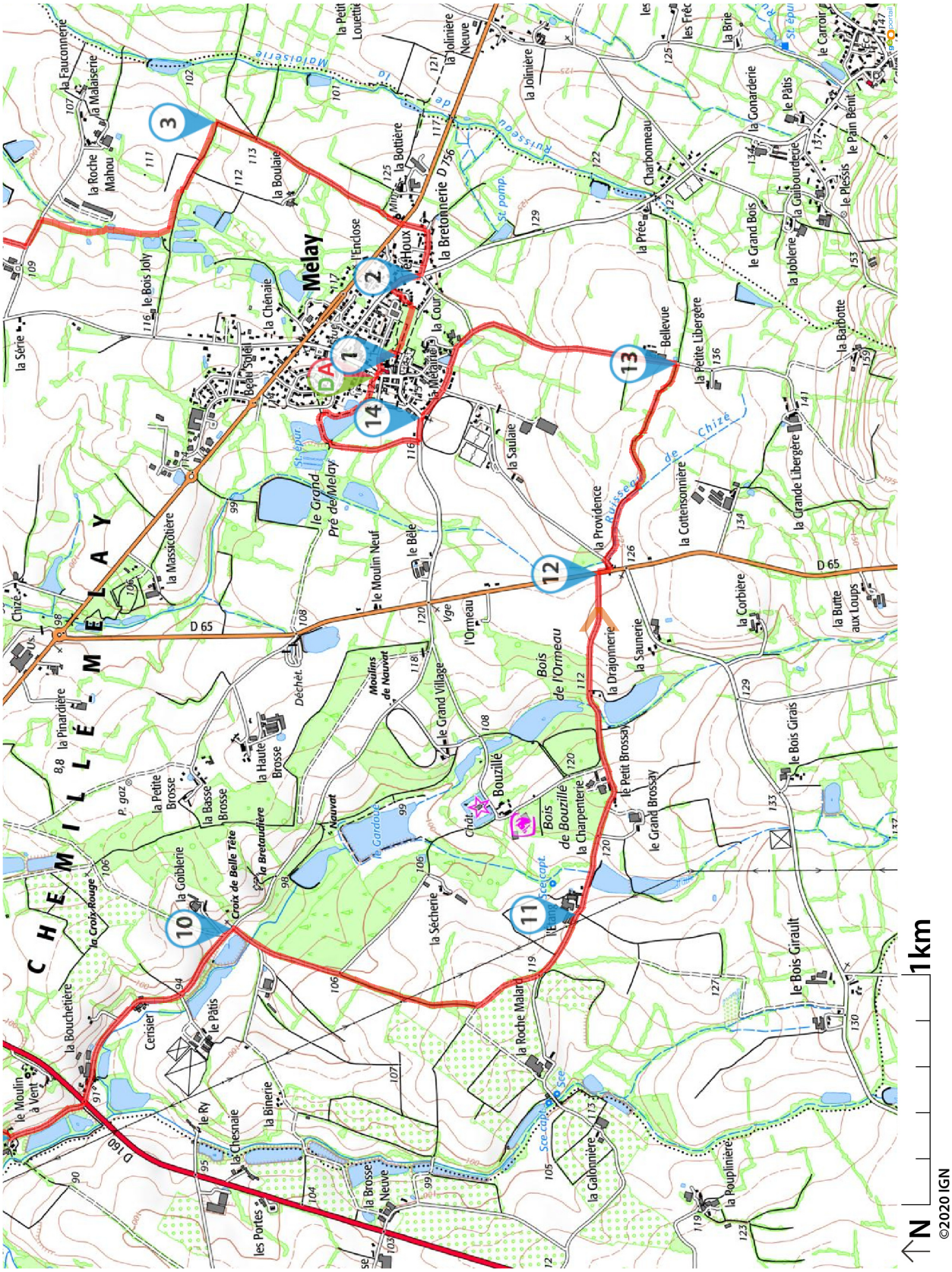

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

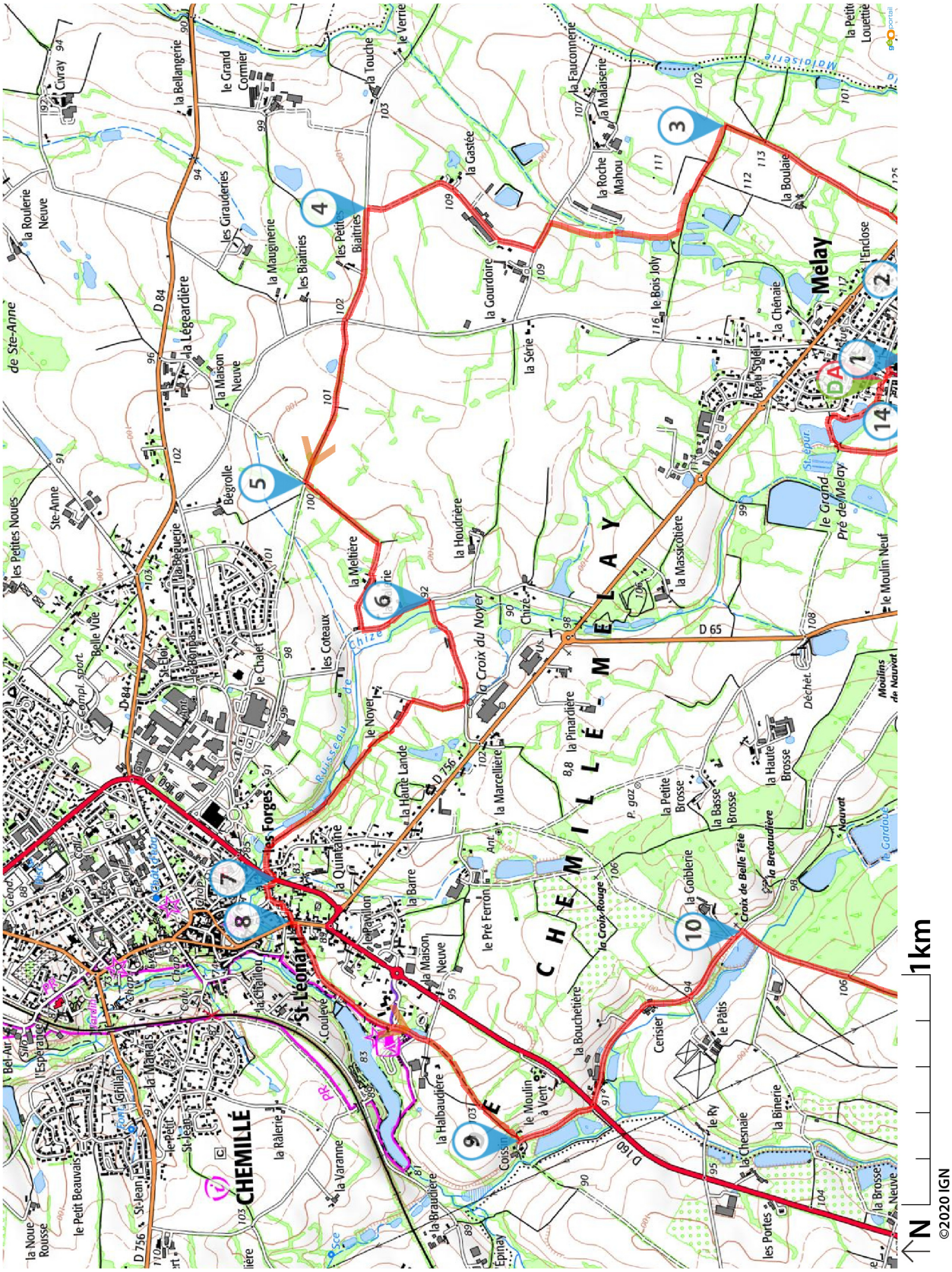

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

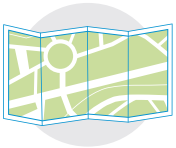

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

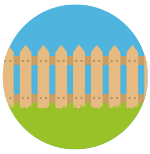

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

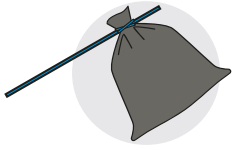

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.